**NUMÉRO du cours – X crédit(s)**

# Titre du cours

Trimestre, année, horaire, campus

Consultez le [Centre étudiant](https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/) pour connaître le lieu et le numéro de local du cours.

## Titre du certificat ou du programme

Prénom(s) Nom(s), chargé(e) de cours

courriel@umontreal.ca

Téléphone (facultatif)

Prénom(s) Nom(s), responsable de programme

courriel@umontreal.ca

Site web du programme

### Descripteur officiel du cours

### Présentation du cours (facultatif)

### Objectifs du cours

#### Objectifs généraux

#### Objectifs spécifiques

### Approches pédagogiques

### Matériel requis

### Calendrier et planification pédagogique

| Dates | Éléments de contenu | Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages | Lectures |
| --- | --- | --- | --- |
| **1**  Date |  |  |  |
| **2**  Date |  |  |  |
| **3**  Date |  |  |  |
| **4**  Date |  |  |  |
| **5**  Date |  |  |  |
| **6**  Date |  |  |  |
| **7**  Date |  |  |  |
| **8**  Date |  |  |  |
| **9**  Date |  |  |  |
| **10**  Date |  |  |  |
| **11**  Date |  |  |  |
| **12**  Date |  |  |  |
| **13**  Date |  |  |  |
| **14**  Date |  |  |  |
| **15**  Date |  |  |  |

### Modalités d’évaluation des apprentissages

| Date/Durée/Heure | Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l’évaluation | Outils d’évaluation | Critères de correction | Pondération |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Matériel autorisé :** |  |  |
|  |  | **Matériel autorisé :** |  |  |
|  |  | **Matériel autorisé :** |  |  |
|  |  | **Matériel autorisé :** |  |  |

| Règles pour les évaluations | |
| --- | --- |
| Absence à un examen | L’étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l’objet d’une évaluation continue dès qu’il est en mesure de constater qu’il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l’absence.  Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l’étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d’une déclaration sur l’honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l’étudiant doit fournir des documents justificatifs.  Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l’Université.  Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.  Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l’étudiant n’est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l’absence. Il doit également permettre l’identification du professionnel de la santé qui le signe. (Article 9.9)  Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.  Si vous avez des questions pour l’absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination du travail de bureau (TCTB) de votre programme à l’adresse suivante : [drt-secr@fep.umontreal.ca](mailto:drt-secr@fep.umontreal.ca). |
| Retard dans la remise des travaux | Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.  Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.  Si vous n’êtes pas en mesure de remettre un travail à la date prévue, vous devez remplir le formulaire **CHE\_Délai\_remise\_travail V03** disponible dans le [Centre étudiant](https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/), en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.  Si vous avez des questions pour la remise en retard d’un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination du travail de bureau (TCTB) de votre programme à l’adresse suivante : [drt-secr@fep.umontreal.ca](mailto:drt-secr@fep.umontreal.ca). |
| Normes de présentation des travaux | * Méthodologie de rédaction d’un travail universitaire : [bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire](https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire) * Citer ses sources : [bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/](https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/) * Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7e édition) : [bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa](https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa) |
| Consignes pour le dépôt des travaux | (facultatif) |
| Qualité de la langue | L’évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d’études, voire à la profession. (Article 9.1d)  Jusqu’à 10 % de la valeur d’un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s’applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe. |
| Communication des résultats | Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant. |

### Barème de notation

**Échelle de conversion de la Faculté de l’apprentissage continu**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Points (note en %) | Lettre | Points | Application concrète | Qualificatifs |
| 89,5 – 100 | A+ | 4,3 | Objectifs dépassés  Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe | Excellent |
| 84,5 – 89,4 | A | 4,0 | Objectifs tout à fait atteints  Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe. |
| 79,5 – 84,4 | A- | 3,7 |
| 76,5 – 79,4 | B+ | 3,3 | Objectifs généralement atteints  Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées. | Très bon |
| 72,5 – 76,4 | B | 3,0 |
| 69,5 – 72,4 | B- | 2,7 |
| 64,5 – 69,4 | C+ | 2,3 | Objectifs partiellement atteints  Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n’ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées. | Bon |
| 59,5 – 64,4 | C | 2,0\* |
| 56,5 – 59,4 | C- | 1,7 | Objectifs atteints de façon minimale  Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n’ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées. | Passable |
| 53,5 – 56,4 | D+ | 1,3 |
| 49,5 – 53,4 | D\*\* | 1,0 |
| 34,5 – 49,4 | E | 0,5 | Objectifs généralement non atteints  Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration. | Faible – échec |
| 0 – 34,4 | F | 0,0 | Objectifs pas du tout atteints  Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices | Nul – échec |
|  | (S) | Sans valeur numérique | Sans valeur numérique | Succès |
|  | (E) | Sans valeur numérique | Sans valeur numérique | Échec |
| \* Moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme  \*\* Note de passage dans un cours  L’étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1re colonne) est assuré d’obtenir la note indiquée à la 2e colonne sur son relevé final | | | | |

### Dates importantes

|  |
| --- |
| Date limite d’abandon sans frais : **Date limite d’abandon avec frais :**  **Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Appréciation de l’enseignement Accordez à l’évaluation tout le sérieux qu’elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.  Vous serez avisés, par courriel, de la période d’évaluation de l’enseignement. Pour accéder au système en ligne : [umontreal.ca/evaluez](https://umontreal.ca/evaluez). |

### Références bibliographiques

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l’Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d’entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

* Services à la vie étudiante : [vieetudiante.umontreal.ca](https://vieetudiante.umontreal.ca/)
* UdeM Français : [francais.umontreal.ca](https://francais.umontreal.ca/)
* Réseau des bibliothèques : [bib.umontreal.ca](https://bib.umontreal.ca/)
* Facilitateurs de réussite de la Faculté de l’apprentissage continu : [fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-reussite](https://fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-reussite/)

### Utilisation des technologies en classe

#### Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l’usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujetti à l’engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l’image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l’Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

#### StudiUM

Une plateforme numérique d’apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l’Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l’Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l’étudiant doit être dûment inscrit à l’Université et être détenteur d’un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

#### Pour obtenir de l’aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l’équipe de soutien StudiUM : [soutien-studium-etudiant.refined.site](https://soutien-studium-etudiant.refined.site/).

#### En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d’un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l’adresse suivante : [drt-secr@fep.umontreal.ca](mailto:drt-secr@fep.umontreal.ca).

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l’existence d’un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l’article 9.8 du Règlement des études de premier cycle pourrait s’appliquer. Nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

|  |
| --- |
| Prise de notes et activités d’apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents L’utilisation de tout moyen de communication ou d’outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques. |

#### Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](https://clavardage.ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique : [ti.umontreal.ca/besoin-daide/soutien-informatique](https://ti.umontreal.ca/besoin-daide/soutien-informatique/).

### Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d’un étudiant.

#### Règlements des études de premier cycle

[secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/)

#### Politique d’intégration : soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d’accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (SPESH).

Vous devez tout d’abord vous inscrire au service : [vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-personnes-etudiantes-situation-handicap](https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-personnes-etudiantes-situation-handicap). Un conseiller ou une conseillère évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d’informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d’accommodement émise par le SPESH.

**Pour demander des mesures d’accommodement aux examens,** vous devez remplir le formulaire en ligne sous l’onglet de la Faculté de l’apprentissage continu à l’adresse suivante : [vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/demande-accommodement-responsabilites#title-list](https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/demande-accommodement-responsabilites#title-list).

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

* **21 jours** avant la date de l’examen lors des trimestres d’automne et d’hiver.
* **14 jours** avant la date de l’examen lors du trimestre d’été.

|  |
| --- |
| Intégrité, fraude et plagiat Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d’auteur, crainte de l’échec, désir d’égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n’est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu’il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l’exclusion du programme, voire un renvoi de l’université. Il peut aussi entraîner des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier n’en vaut donc pas la peine !  Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d’un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l’intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :  Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source; soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat); inventer des faits ou des sources d’information; obtenir de l’aide non autorisée pour réaliser un travail.  Lors des examens : utiliser des sources d’information non autorisées pendant l’examen; regarder les réponses d’une autre personne pendant l’examen; s’identifier faussement comme un étudiant du cours.  Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : [integrite.umontreal.ca](https://integrite.umontreal.ca/). |